

## Le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

Le CHRS accueille, héberge et accompagne dans sa globalité des personnes connaissant des difficultés et/ou en situation de rupture sociale.

Ces actions visent le développement à l'autonomie et l'accès à un logement. L'ensemble des 270 places d'hébergement sont situées sur les villes de Nice et Menton.

### Chiffres clefs 2022

Journées d'accueil : **83 573**

Répartition : **59 ménages / 165 personnes**

Sorties : **78 ménages / 135 personnes**

Nombre de visites à domicile :

**2 274**

# Frédéric « Yes, He can »

Avant 2018



Frédéric est né à Dijon, il a 55 ans et a habité dans le quartier de la gare depuis de nombreuses années dans un logement autonome.

À la suite d'un dégât des eaux et un différend avec le propriétaire, il est contraint de quitter son logement en 2018.

Il a travaillé comme cuisinier pendant 35 ans et a perdu son emploi et son logement, en raison d'une consommation excessive d'alcool et d'une pratique des jeux d'argent ainsi que de nombreuses dettes.

2018 - 2020



Il a été hébergé à l'accueil de nuit pendant 2 ans.

Frédéric prend la décision d'arrêter de consommer de l'alcool un an avant son entrée en CHRS. Il est suivi en Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (Odyssee) et a fait une cure.

Il a largement cheminé dans sa relation à l'alcool.

Son assistante sociale fait une demande d'admission en CHRS : 1 an d'attente

## Entrée en CHRS en août 2020

Frédéric intègre un studio dans le quartier de la gare. Il est rassuré d'être dans un quartier où il a ses repères.

Pas de crainte par rapport à l'alcool et la fréquentation des bars car il a diminué sa consommation.



## Comment se passe l'accompagnement ?

Sa référente travaille en collaboration avec la psychologue du CHRS.

Elle va le voir en moyenne 1 fois par semaine en visite à domicile dans des lieux extérieurs ou au téléphone.

Elle établit un planning très souple avec lui, répond à la demande. Frédéric est très isolé.

« Il faut rester disponible, en particulier dans les premiers mois de l'accompagnement en stabilisation. »

Le but ensuite est qu'on ne serve plus à rien, il faut progressivement réduire le lien. »

Rapidement Frédéric exprime son soulagement, son apaisement du fait d'avoir un hébergement individuel et une sensation de liberté.

Il souhaite travailler sur la construction d'un projet professionnel, la gestion de son budget et souhaite prendre en autonomie sur les démarches administratives.



Frédéric traverse la période COVID avec difficultés. Le lien n'est pas rompu. Parfois, des points pluridisciplinaires sont organisés avec la psychologue.

Orientation vers la **Plateforme emploi** de la Fondation, pour lui les objectifs sont pluriels :

- Occupationnels
- Retrouver du lien social
- Mais aussi retourner sur le marché du travail...

08.02.2021

Admission à l'Atelier d'Adaptation à la Vie Active de la **Ressourcerie**. Frédéric exprime sa satisfaction dans le fait de pouvoir recréer du lien social dans un environnement sécurisant et avoir une occupation de ses journées.



Il occupe plusieurs postes de travail : nettoyage, livraisons, menuiserie...

Reprise progressive d'un rythme de travail

## La gestion du budget

Frédéric a cumulé de nombreux crédits qui grèvent ses finances.

Il a aussi une pratique de jeux d'argent qui représente une certaine somme par mois.

Il travaille sur son budget avec sa référente.

Ensemble ils mettent le nez dans les finances, les échéanciers.

L'objectif est de stabiliser sa situation financière.



Le travail d'accompagnement dans les démarches administratives, entamés par son assistante sociale (accueil de nuit) continue : régularisation de la situation administrative, impôt, sécurité sociale, demande de logement social, carte d'identité...



...Il adhère à l'épicerie sociale de son quartier.

Dans ses échanges avec sa conseillère d'insertion professionnelle et sa référente, Frédéric exprime son souhait d'être initié à l'informatique pour être autonome.

Il suit donc une formation financée par Pôle Emploi.



L'investissement de Frédéric dans l'avancement de sa situation lui permet de reprendre progressivement confiance en lui. Il dit se sentir mieux « dans sa tête et dans son corps ».



Sa situation financière se stabilise peu à peu, il réussit à payer son loyer de manière régulière, il se rend à l'épicerie sociale et organise de mieux en mieux ses dépenses.

Frédéric commence à se projeter dans la construction d'un projet professionnel plus pérenne. Il travaille ce projet avec les encadrants de l'AVAA et la chargée d'insertion professionnelle.

Il souhaite s'orienter vers le domaine de la sécurité.

Mai 2021

Il intègre la formation de 2 mois d'« agent de sécurité et de prévention », il obtient sa carte professionnelle lui permettant d'exercer en juillet 2021.

Il sort major de sa promo de formation ! La formation est financée par Pôle Emploi C'est une réussite et un tremplin pour sa motivation.

Il entame des recherches d'emploi de façon autonome et obtient un entretien d'embauche dans une entreprise de sécurité.

Il obtient le poste et signe son CDI en **octobre 2021**.

Frédéric se maintient dans son emploi il nous dit « quand j'enfile ma tenue de sécurité, j'ai confiance en moi ».



-> Travail sur le relogement avec les différents partenaires (SIAO logement, Cap logement, 1% patronal)



Sa situation financière est plus stable. Il nous dit « avant je jouais aux jeux pour gagner de l'argent, aujourd'hui c'est un plaisir de temps en temps ». Il réussit à épargner 3500 euros pour son futur logement.



décembre 2022

Frédéric obtient un logement de type T2 (logement social, côte d'azur habitat) toujours dans son quartier, qu'il apprécie.

Il aménage entièrement de façon autonome.



Les contacts avec sa référente s'espacent. Ce sont plus des occasions de prendre des nouvelles que d'effectuer des démarches.

Sa situation très stabilisée ne nécessite pas un accompagnement hors-les-murs (à savoir une continuité de l'accompagnement mais sans logement géré par la Fondation).

C'est donc une « action de suite » légère avec 1 à 2 rdvs par mois pour une durée de 4 à 6 mois.



Aujourd'hui Frédéric est autonome grâce à l'action conjuguée de nombreux partenaires sous l'active coordination du CHRS.